



RESULTAT DES VOTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2016

En application de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, la société TIPIAK SA informe ses actionnaires sur le résultat des votes émis lors de son Assemblée générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 15 juin 2016.

Les 37 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour l'ensemble des résolutions possédaient 760 204 actions représentant 723 145 droits de vote.

	<u>RESOLUTIONS</u>	<u>POUR</u> Voix %	<u>CONTRE</u> Voix %	<u>ABST.</u> Voix %	<u>Résultat</u>
1.	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement, quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>
3.	Affectation du résultat de l'exercice 2015 - Fixation du dividende et de sa date de mise en paiement.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>
4.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Constat de l'absence de convention nouvelle.	664 024 100%	-	-	<u>Adoptée (1)</u>
5.	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Robert BORDEAUX-GROULT pour une durée de 6 ans.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>
6.	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>

	commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond.				
7.	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée des périodes d'acquisition notamment en cas d'invalidité et de conservation.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>
8.	Autorisation à donner au Conseil d'administration pour consentir des options d'achat d'actions Tipiak au bénéfice de certains membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, durée de l'autorisation, plafond, modalités.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>
9.	Pouvoirs pour les formalités.	723 145 100%	-	-	<u>Adoptée</u>

(1) Monsieur Hubert GROUES, personne intéressée au sens de l'article L.225-38 du Code de Commerce, ne prend pas part au vote. Le quorum reste toutefois acquis.